

**Procès verbal du conseil d'école d'Arnières sur iton**  
**du mardi 19 mars 2019 à 18h30**

**Présents :**

Mmes Brignoli (directrice et présidente), Gimenez, Join, Larçonnier, Allain et M. Benney :  
**enseignants**

M. le Maire M. Joret Mme Chiappe : **mairie**

Mmes Renault, Defrance, Bacoup, Steffan, Lys, Oudard et M Leligois et André : **représentants des parents d'élèves**

**Absents invités excusés :**

Monsieur Hénon, Inspecteur de l'Education Nationale et la psychologue scolaire Mme Breuil

Mme Philippe, représentante du SIVU Cigale

Mmes Marie et Maconi, enseignantes

Mme Neveu et Guilbert, M. Lefebvre, représentants des parents d'élèves titulaires

**Ordre du jour**

- Présentation du SIVU ;
- Point sur les effectifs de l'école ;
- Bilan des actions pédagogiques ;
- Actions éducatives à venir et financement ;
- Actions de l'APE ;
- Travaux et entretien dans l'école, sécurité.

**1. Présentation du SIVU**

Il avait été convenu lors du PEDT qu'un représentant de SIVU Cigale soit convié au conseil d'école ; l'invitation a été faite il y a quinze jours et malheureusement, Mmes Virginie FOUCHET (coordinatrice enfance/jeunesse) et Morgane SEBIRE (responsable « frimousses » et périscolaire) sont en vacances ce jour et Mme Virginie PHILIPPE qui devait les remplacer n'est pas disponible.

Le SIVU Cigale est inscrit dans le « plan mercredi » : il s'agit de « *la réalisation d'un projet éducatif territorial intégrant l'accueil périscolaire du mercredi afin de maintenir une cohérence éducative des activités périscolaires avec les enseignements scolaires* ».

Dans ce cadre, l'école a communiqué avec le SIVU sur ses projets (en relation avec le projet d'école). Une réflexion a été menée ensemble sur la façon dont il serait possible de travailler en complémentarité (notamment autour des thèmes « jardin, sensibilisation à l'environnement » et « cinéma »). L'idée est d'offrir une cohérence dans le parcours de l'enfant.

Pour information, un spectacle de scénettes se déroulera le **19 juin 2019**.

Le SIVU demande si les productions des enfants réalisées sur le temps périscolaire pourront être exposés le jour de la kermesse à l'escale, conjointement avec celles réalisées à l'école.

Comme il est difficile d'estimer pour l'instant l'espace que cela nécessiterait, il faudra en rediscuter.

Question diverse : « Avez-vous des retours des familles concernant le bâtiment « Les frimousses » notamment pour la garderie du soir et du matin ? »

Les parents sont satisfaits globalement.

Un représentant de parents déplore le trajet que les enfants de maternelle doivent effectuer (beaucoup de voitures à 8h40, météo) et le fait que les manteaux et chaussures ne soient pas retirés quand l'enfant arrive à 8h30, mais reconnaît que c'est bien pour les enfants de l'école élémentaire.

Les représentants de parents signalent un manque de porte-manteaux.

Les enseignants de maternelle y voient l'avantage de récupérer la salle de motricité, ils peuvent maintenant installer leur parcours de motricité à l'avance.

## **2. Point sur les effectifs de l'école**

L'école compte 167 élèves. Toutes les classes sont à double niveau.

PS/MS : 27 (22/5)

MS/GS : 24 (10/14)

GS/CP : 21 (10/11)

CP/CE1 : 23 (12/11)

CE1/CE2 : 22 (7/15)

CE2/CM1 : 24 (15/9)

CM1/CM2 : 26 (7/19)

Moyenne = 23,85 élèves/classe

Pas d'inquiétude pour une éventuelle fermeture.

Année scolaire 2019/2020 : 18 PS (15 naissances + 3 arrivées) attendus , et 1 CP ; départ de 19 CM2

Il est trop tôt pour envisager une répartition.

Rappel :

cycle 1 → petite, moyenne et grande section

cycle 2 → CP, CE1 et CE2

cycle 3 → CM1, CM2 et 6ème

Question diverse : Pourquoi lors de la dernière grève les enfants en élémentaire ont-ils été envoyés en maternelle ?

→ D'après la loi du 20 août 2008, «L'État assure l'accueil si le nombre prévisionnel de grévistes d'une école est inférieur à 25%. Les **communes** assurent le service

d'accueil si le taux prévisionnel de grévistes est supérieur ou égal à 25% des enseignants des écoles publiques maternelles et élémentaires. »

Lors de la première grève, les ATSEM étaient missionnées par la mairie. Les enseignantes de maternelle étant grévistes, il était donc plus simple que les élèves d'élémentaire aillent en maternelle plutôt que l'inverse.

### **3. Bilan des actions pédagogiques**

Rappel des thèmes des fiches actions retenues par le projet d'école en cours :

Fiche action 1 → « renforcer la maîtrise des contenus didactiques et des approches pédagogiques pour garantir la réussite des élèves »

Fiche action 2 -> « les parcours de l'élève : spécificités et transversalités »

Fiche action 3 → « Améliorer la qualité de la relation aux partenaires »

En plus des activités pédagogiques « classiques » en classe pour favoriser la maîtrise de la langue et inscrire les enfants dans leur parcours d'élève (parcours artistique et culturel, parcours éducatif de santé et parcours citoyen), des actions ponctuelles ont été menées :

- En cycle 1, le spectacle des « 3 chardons » le 1<sup>er</sup> février, le goûter de Noël en maternelle (action 1 et 3), la visite d'une apicultrice jeudi 21/3 (action 3 + parcours culturel)

- En cycle 2 et 3, inscription à l'USEP (action 2 + parcours d'éducation à la santé) : courses d'orientation sur site dans toutes les classes, sortie orientation en forêt pour quatre classes, prêt de matériel (en ce moment ultimate et cirque), participation le 5 avril au cross à la Bonneville pour les cycles 2 et 3 et à une journée athlétisme pour le cycle 2

- En cycle 3, l'inscription au projet départemental « Ecole et cinéma » (action 1 et 2 + parcours artistique et culturel). Un film sur trois a été visionné, le deuxième est programmé le 21/03, le troisième probablement en mai.

- Dans tous les cycles, des activités de sensibilisation au respect de l'environnement et autour du « jardin partagé » d'Arnières en lien avec « Ascatrok » (action 2 et 3 + parcours citoyen). Des carrés de jardin ont été installés par la mairie dans les écoles et un composteur par Ascatrok. Les déchets de la cour sont ramassés par les classes à tour de rôle ; les déchets sont maintenant triés dans toutes les classes.

Un composteur a été installé par Ascatrok à l'entrée de l'école élémentaire, il servira aux carrés de jardin de l'école.

Les enseignants ont à coeur cette année de renforcer la cohésion au sein de l'école et de favoriser le lien entre les sites maternelle et élémentaire . En ce sens, de nombreux échanges de services et décloisonnement sont organisés :

- co-intervention en EPS GS/CP et CP/CE1, CE2/CM1 et CE1/CE2
- regroupement de toutes les GS tous les mardis
- Liaison GS et CP depuis septembre
- Lecture des CP/CE1 dans la classe des PS/MS et MS/GS et des CM1/CM2 dans toutes les classes (à venir)
- Tutorat PS/MS et CM1/CM2 pour se rendre au jardin partagé
- « Silence on lit » dans toutes les classes élémentaires
- chorales de cycles (Cycle 2 et 3)
- inscription collective à l'USEP
- sensibilisation au respect de l'environnement
- Carnaval pour toute l'école
- « projet ruche » (actions pour protéger les abeilles) des PS/MS et CE2/CM1

Des conseils Ecole/collège (CEC) sont également organisés avec le collège de secteur (Navarre) pour fluidifier le parcours des élèves dans le cycle 3. Des ateliers de réflexion ont été menés sur différents thèmes

Pas de nouvelles concernant la date du prochain conseil de cycle 3 au collège.

Un représentant de parents demande si nous avons connaissance de la répartition des élèves entre le collège de Navarre et l'Immaculé. Mme Brignoli ne sait pas encore, elle va sonder les élèves et tiendra les représentants des parents au courant.

*Questions diverses* : « Est-il prévu une visite du collège de Navarre pour les CM2, si oui quand et selon quelles modalités ? »

→ Une visite sera très probablement organisée comme chaque année ; nous n'avons aucune information émanant du collège à ce jour. Les parents concernés seront informés dès qu'une date sera communiquée.

« Précisions sur le projet d'école et ses axes, projet ramassage des déchets pour une cour plus propre »

→ Les réponses sont dans le développement.

Les représentants de parents d'élèves proposent d'acheter des pinces (budget APE) pour ramasser les déchets de la cour. La directrice est d'accord et propose de se renseigner auparavant sur le budget que cela représente.

« Précisions sur la réunification des deux écoles »

→ Un article a été publié dans la presse sur la construction d'une nouvelle école. M. Joret explique que c'est « quelque chose qui se travaille et se réfléchit », et qui a déjà été évoqué en effet. Il y a un terrain (réserve foncière dans le PLU) mais pour l'instant pas de projet même si cela serait souhaitable. Ce qui freine ce projet c'est le budget nécessaire et la possibilité de se projeter sur le plan démographique.

La mairie, les parents et les enseignants voient bien l'intérêt d'un tel projet.

La séparation engendre des problèmes concrets : par exemple, si un enseignant en maternelle est absent, il n'en reste qu'un dans le bâtiment.

M. Joret précise qu'à son avis cela aurait dû être fait avant son mandat, au moment du réaménagement en élémentaire.

### **3. Actions éducatives à venir et financement**

#### **Actions éducatives : dates des manifestations et sorties prévues jusqu'en juillet 2019**

- Le **5 avril** : cross USEP cycles 2 et 3

- Le **3 mai** : fête du Printemps (carnaval)

Les maternelles défilent (départ vers 14h45) jusqu'à l'école élémentaire (arrivée vers 15h10). Puis les élémentaires les accueillent en chantant. Ensuite, les élémentaires et maternelles défilent jusqu'à l'école maternelle où un goûter sera prévu. Vers 16h20, les classes élémentaires retourneront à l'école.

→ La directrice demande au Maire si la rue pourra être fermée aux voitures sur ce créneau.

Le Maire accepte, il reste à définir précisément les endroits où disposer les grilles.

Un mot sera mis dans les cahiers pour expliquer aux parents que les enfants devront être récupérés aux horaires et lieux habituels.

#### **Question diverse** : « informations sur le carnaval »

→ Les réponses sont dans le développement

- Le **7 mai** : intervention de l'association théâtre d'Arnières dans les classes (« la tête en bas! »)

Les élèves réaliseront ensuite des affiches pour le festival qui se déroulera le samedi **18 mai**.

Certains spectacles (pourtant estampillés « jeune public ») ne paraissent pas adaptés aux enfants l'année dernière d'après l'expérience des parents et enseignants.

Le descriptif précis sera communiqué à l'APE par la directrice ainsi que l'adresse du site.

- Le **28 mai** : journée athlétisme pour le cycle 2 organisée par l'USEP à La Bonneville sur Iton.

- **Mai/juin** : 3ème projection « école et cinéma »

- Le **6 juin** : sortie des élèves de cycle 2 et 3 et des GS de Mme Join au Paléospace de Villers sur mer

- Le **15 juin** : Kermesse de l'école, organisée par l'APE

- Le **20 juin** : sortie des élèves de cycle 1 au Bois des aigles (avec les GS de la classe de Mme Join)

- Le **25, 27 ou 28 juin** : journée athlétisme du cycle 3 au stade Roger Rochard organisée par la circonscription Evreux 3

- **Journée à prévoir** pour un regroupement des 2 écoles (type olympiades), date non fixée

### Financement

Bénéfice de la coopérative d'école :

\* participation des parents = 1 499 €, redistribués équitablement aux coopératives de classe au prorata du nombre d'élèves

\* bénéfice vente des photos = 807,40€

### Projets en cours et source des financement :

\* USEP : adhésion = 1176€ + 35€ = 1 211€, journée orientation = 250€ total = **1 461€**  
→ financement assuré par la coopérative d'école, transport pour le cross pris en charge par l'USEP

\* école et cinéma (séances : 2,50X50X3=375€ ; keolis : 125X3 = 375€ ; total = **750€**)  
→ financement assuré par la coopérative d'école

\* spectacles « les 3 chardons » (représentation=**410€**)  
→ financement assuré par la coopérative d'école

\* dépenses diverses liées au projet « jardin partagé » (matériel de jardinage)  
→ financement assuré par la coopérative d'école et la Mairie

### Sorties à venir, financement à définir :

\* bois des aigles 2 classes maternelle + GS Mme Join (bda : 621€, keolis : 600€ ; total = **1 221€**)

La directrice demande si le pique-nique des maternelles sera fourni et offert par la Mairie ; le Maire va se renseigner.

\* Paléospace Villers sur mer 5 classes élémentaire (keolis : 1 620€, aiglons : 937€, paléospace : 1 187€ ; total = **3 744€**)

\* 2 journées athlétisme (125 € X 3 = **375 €**)

Question diverse : « informations sur les sorties de fin d'année ».

→ La réponse est dans le déroulement

Concernant les sources de financement, l'APE propose de prendre en charge les entrées des deux sorties (1 811 euros) et la Mairie de se charger des transports. Les propositions sont acceptées.

Ces visites rentrent dans le cadre des projets pédagogiques autour de l'environnement.

Le transport pour les journées athlétisme sera assumé par la coopérative de l'école.

### Projets pour l'année scolaire 2019/2020

**Dans le cadre du parcours citoyen des élèves**, les enseignants souhaitent poursuivre leur action de sensibilisation à l'environnement ; ils aimeraient renforcer le partenariat avec Ascatrok, réfléchissent à des actions en collaboration avec la mairie et le restaurant scolaire, envisagent une sortie au SETOM, et à terme (d'ici un ou deux ans) espèrent pouvoir prétendre à l'éco-label.

Un représentant des parents évoque l'idée d'une cantine « bio ». Le Maire explique que les fournisseurs sont difficiles à trouver.

*Question diverse* : « proposition d'une collecte de journaux et papiers à recycler. Qu'en pense le conseil d'école ? »

→ Les représentants de parents expliquent qu'il s'agit de trier les papiers dans chaque classe, et éventuellement, de récupérer aussi ceux des familles. Ensuite, il faut les déposer dans une benne mise à disposition à court terme. Celle-ci doit être pleine pour remplir le contrat et recevoir une somme d'argent.

Ce projet est en lien avec la société « Paprec ».

Se pose la question du stockage, très imposant, du charriage, et de l'assurance du bâtiment dans lequel serait stocké le papier. L'APE ne souhaite pas se positionner pour l'instant car certains membres vont quitter l'association (du fait qu'ils n'auront plus d'enfants à l'école l'année prochaine). Un représentant de parents évoque l'idée d'un sondage auprès des parents.

**Dans le cadre du parcours artistique et culturel** des élèves, les enseignants souhaitent inscrire tous les élèves de cycle 2 et 3 au projet départemental « école et cinéma ».

**Dans le cadre du parcours éducatif de santé** des élèves, les enseignants souhaitent pouvoir renouveler l'inscription à l'USEP et aussi prolonger si possible la période d'initiation à la natation pour les CE2 et CM2 ou bien inscrire plus de classes (à définir par rapport à la répartition en juin).

Le maire est d'accord sur le principe, la directrice devra se mettre en contact avec les CPC EPS pour connaître les possibilités (créneaux).

Les enseignants expriment également un besoin de renouvellement dans la bibliothèque de l'école. Les livres sont « vieux et fatigués », la directrice demande s'il y aurait un budget disponible pour cela. Les représentants de l'APE proposent aux enseignants d'évaluer précisément les besoins (d'établir des devis) et de financer via l'APE. Ils envisagent de prévoir un budget dédié au renouvellement sur 2/3 ans. Ils demandent aux enseignants de les solliciter dès le début d'année scolaire.

L'équipe enseignante a demandé à la Mairie du matériel pour améliorer les coins lecture en classe (tapis, banquettes), ce qui a été accepté.

Un vidéo-projecteur supplémentaire a été acheté et fourni par la Mairie (il sera ultérieurement fixé dans la classe des CM1/CM2 en remplacement futur de celui qui ne fonctionne plus). Un devis a été établi pour fixer un vidéo-projecteur par classe élémentaire. L'objectif est d'installer dans l'année 2019 un vidéoprojecteur par classe élémentaire. M. Joret précise que nous les aurons cette année.

*Question diverse : « Un séjour classe de découverte serait-il réalisable ? »*

→ Ce type de projet est réalisable à l'initiative d'un ou de plusieurs enseignants, sur la base du volontariat. Pas de projet de ce type pour l'instant.

#### **4. Actions de l'APE**

- La fête du Printemps le **samedi 30/03** (bal de l'école) à l'Escale, environ 150 personnes prévues, 30 à 40 familles inscrites.

Les enseignants ainsi que les membres de la mairie sont les bienvenus à 18h30 pour l'apéritif. Au programme : musique d'ambiance, 1<sup>er</sup> créneau de danse avant le repas puis après le repas, et karaoké.

Les représentants de parents évoquent l'idée dans les années à venir de prévoir des actions de l'école sur ce temps, du type vente de crêpes/gaufres pour financer des projets.

Ils expliquent qu'un renouvellement se profile au sein de l'association puisque plusieurs parents à l'origine de la création de celle-ci n'auront plus d'enfants dans l'école. Ils évoquent leur difficulté à mobiliser pour trouver de nouvelles personnes prêtes à s'investir (la directrice propose de les y aider par la diffusion d'un mot par exemple). Les actions menées habituellement sont donc compromises l'année prochaine. Si une action doit être maintenue selon les représentants, c'est la kermesse. L'équipe de parents qui a créé l'association va partir en laissant un budget positif et conséquent, des fiches actions et tout ce qui est nécessaire au bon fonctionnement administratif, ce qui sera plutôt confortable pour les successeurs. Bien qu'il y ait une bonne mobilisation le jour-même des actions, les difficultés sont rencontrées dans la mobilisation des gens en amont des actions (chercher lots, courses...). Il faut une vraie équipe, avec quelqu'un qui impulse une dynamique, et qui connaisse le fonctionnement. Il faudrait déjà commencer à recruter.



- Sac/Cabas avec « Initiatives ». La directrice est d'accord pour que la livraison du matériel se fasse à l'école. Un point de vigilance : il faut bien donner tous les dessins de tous les enfants de toutes les classes.

Les enseignants doivent réfléchir à un thème pour les dessins. La demande de commande sera effectuée avant les vacances, les dessins envoyés début mai, un écart de temps suffisant entre la tombola et « Initiatives » est prévu. Les sacs arrivent sous un délai de 3 semaines.

Mme Steffan gèrera le côté élémentaire et Mme Defrance le côté maternelle.

-Le **15 mai** : tombola

-Le **30 mars** : Fête du Printemps ; un goûter est prévu, intégralement pris en charge par l'APE (budget et organisation). Ce projet demande une importante logistique qui sera assurée par M. Leligois et Mme Renault.

- **15 juin** : la kermesse (réunion de préparation avec l'équipe enseignante fixée le **30 avril à 18h**). Les diplômes de passage de niveaux sont à préparer pour les 24 GS et 18 CM2. La directrice doit se renseigner auprès du collège sur le type de calculatrice à acheter pour les CM2. Mme Larçonier trouve que les dictionnaires achetés l'an dernier sont tout à fait appropriés et propose de racheter les mêmes. En amont du jour de la kermesse, une réunion de bénévoles est prévue, les gens s'inscrivent aux stands souhaités sur une liste qui pourra être accessible à l'école et la liste des stands sera aussi affichée le jour de la kermesse pour d'autres parents qui voudraient s'inscrire le jour-même.

13h30/14h : début

Avant la kermesse, il y a le barbecue ; les spectacles de la maternelle ne doivent pas commencer trop tôt.

L'idéal serait de prévoir les spectacles en fin de matinée pour enchaîner sur le repas.

La remise des diplômes prend environ 30 à 45 minutes.

On envisage la réunion des maternelles et élémentaires pour le spectacle sur le même site : en élémentaire.

L'organisation des spectacles est à déterminer par les enseignants.

## **5. Travaux et entretien dans l'école, sécurité**

Un point sécurité dans le cadre du DUER a été effectué le 4 décembre 2018 en collaboration avec M. Leligois (représentant des parents d'élèves), M. Besnard et M. Hauzay (Mairie).

En maternelle, le ragréage de la cour a été refait sur demande (trop de cailloux et de sable la première fois), les carrés de jardin ont été installés, le verrou en salle de motricité posé. Il reste le problème du bac à sable évoqué lors du contrôle dans le cadre du DUER : il faudrait changer le sable et prévoir une bâche mieux ajustée pour éviter les infiltrations.

En élémentaire, une tablette a été installée dans la classe de Mme Allain pour disposer le matériel électrique nécessaire à la connexion wifi. L'école a formulé à la Mairie une demande d'extension du wifi jusque dans la classe de Mme Larçonner et en bibliothèque.

### Alerte incendie et exercices PPMS

15 octobre : PPMS « orage et tempête » RAS

04 décembre : PPMS Alerte intrusion (confinement)

Lieu de confinement à revoir pour la classe de Mme Gimenez, suggestion de poser des stores dans le couloir.

1er octobre et 5 mars : alerte incendie RAS

Question diverse : « Y a-t-il un nouveau protocole d'action concernant l'appel au service d'urgence ? »

→ Non, le protocole d'urgence est toujours le même, à savoir : analyser et évaluer la situation, prévenir les parents si nécessaire, appeler le SAMU ou les pompiers en cas d'urgence vitale.

Questions diverses non intégrées à l'ordre du jour : « Le vernis est-il notifié comme interdit à l'école ? »

→ Il n'y a aucune précision à ce sujet dans le règlement, c'est à l'appréciation des parents.

« Des retards d'ouverture de la grille sont constatés, ce qui peut avoir des conséquences gênantes »

→ Les retards sont en effet gênants, ils ont été tout à fait exceptionnels puisqu'ils ont eu lieu lors des remplacements de la directrice à la grille : les enseignants s'engagent à être plus vigilants.

« Comment est gérée la facturation de la cantine lorsqu'un enfant est renvoyé chez lui par l'enseignant ? »

→ Cette question judicieuse a permis aux enseignants de s'apercevoir qu'ils ne géraient pas tous de la même façon (certains effacent l'inscription, d'autres pas). Une harmonisation est souhaitable.

La règle est : si un enfant est absent, une journée repas sera facturée.

A partir du 2ème jour, c'est décompté. Le jour-même, il faut laisser la croix sur le listing.

*Les questions qui concernent une classe ou un enseignant ne seront pas débattues au conseil d'école dont la fonction est de traiter des questions qui ont un intérêt pour toute l'école. Les enseignants sont tout à fait disposés à répondre mais dans un autre contexte, en rendez-vous avec l'enseignant(e) ou la directrice.*

Questions diverses pour la Mairie : « A quelle heure commence l'étude du soir ? »

→ à 16h45

*« Un parent souhaite savoir s'il est possible d'avoir des bavoirs pour les plus petits à la cantine .»*

→ Le maire en a déjà parlé, compte tenu de la grande fréquentation, c'est difficile à mettre en place. Il n'en est pas question. Les parents peuvent mettre une serviette dans le sac de leur enfant d'après M. Joret mais cela semble difficile gérer dans les faits d'après Mme Gimenez notamment à cause du temps passé à préparer les enfants pour aller à la cantine. Où les stocker ? Qui les emmène ? C'est déjà une grosse charge de travail pour les employés de la cantine, il s'agit de ne pas alourdir la tâche du personnel.

D'après Mme Defrance, cela fonctionne s'il y a un élastique sur le bavoir et si les enfants le mettent eux-mêmes avant d'aller à la cantine autour du cou. A proposer aux parents. A voir aussi avec Mme Marie, peut-être que pour les PS. M. Joret n'y est pas favorable, il ne veut pas de travail supplémentaire pour les agents.

Les représentants demandent combien de personnes gèrent la cantine actuellement. Le Maire répond qu'il y a deux agents en maternelle. L'effectif approximatif total est de 110 élèves à la cantine.

*« Plusieurs parents souhaitent savoir où en est le projet d'isolation phonique de la cantine ».*

→ M. Joret avait trouvé un artisan mais celui-ci voulait que la mairie paie le devis ; donc il recherche un nouvel artisan. Le projet est toujours en cours.

*« Est-il possible d'être prévenu plus tôt en cas de grève à la cantine, soit deux jours ouvrés avant ? »*

→ Il n'y a pas d'obligation légale de prévenir à l'avance. Les grévistes peuvent ne pas prévenir, mais en général la Mairie est avertie. M. Joret explique qu'il fait au mieux dès qu'il sait.

Normalement Cécile devrait remplacer Marc dans cette situation, mais la dernière fois elle a refusé, elle ne s'est plus sentie en capacité de le faire. Il est prévu qu'elle soit remise de temps en temps aux côtés de Marc afin qu'elle reprenne les habitudes et qu'elle puisse assurer le service en cas de grève du cuisinier.

M. André demande si l'horaire du conseil d'école (actuellement 18h30) pourrait être modifié, car c'est difficile pour certains représentants de parents de s'organiser pour être présents. Il propose 20h. La directrice est sceptique sur le fait que cet horaire tardif satisfasse la majorité des personnes concernées. Les titulaires peuvent être remplacés par les suppléants si nécessaire.

Mme Chiappe souhaite que des photos puissent être prises par l'association pour la fête du Printemps en vue de la rédaction d'un article (1<sup>er</sup> juin) ; elle propose de communiquer également sur la recherche de nouveaux membres actifs pour l'APE.

Fin de séance 20h58.